



COMPTE RENDU

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2009

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - 28 MARS 2009

08 h 00 Accueil et inscription des présidents de club et dirigeants d'OBL en présence du secrétariat et de la commission des Opérations électorales

09 h 00 Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

09 h 05 Modifications des statuts et règlement intérieur -----C.CHEVALIER **Vote 1**

09 h 30 - Fin des travaux -

09 h 35 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Accueil et présentation des invités -----J.C. BENINTENDE

Parole aux représentants des administrations et invités

Approbation du PV de l'A.G. du 29 mars 2008-----P. CANTENOT **Vote 1**

Rapport du président -----J.C. BENINTENDE **Vote 2**

Rapport financier du trésorier -----T. SENAC

Rapport de la commission Financière -----M. LEBERTOIS

Rapport du commissaire aux comptes -----JP. VUILLERMET

Vote sur le rapport financier et quitus à donner au trésorier **Vote 3**

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant **Vote 4**

Modifications du règlement financier -----M. LEBERTOIS **Vote 5**

Repas

Élection du comité directeur (2 collèges) -----P. CANTENOT

Présentation des candidats et vote **Vote 6**

Suspension de séance pour réunion du comité directeur - Projection vidéo kite

Proposition du choix d'un président par le CD. Élection du président par l'AG **Vote 7**

Déclaration de politique générale -----Le Président **Vote 8**

Budget prévisionnel 2009 -----Le Trésorier **Vote 9**

Information sur l'appel d'offres du prochain contrat d'assurances Com. Assurances

Cotisations 2010 -----Le Trésorier **Vote 10**

Transaction sur les terrains fédéraux -----T. SENAC **Vote 11**

Questions diverses -----P. CANTENOT

Avertissement

Le rapport suivant sera validé par l'AG 2010. Il n'est donc pas encore officiel.



Deux assemblées générales de la FFVL se sont déroulées le samedi 28 mars 2009, à Lyon (69).

- La première, extraordinaire (AGE 1), était convoquée avec comme ordre du jour l'examen des modifications des statuts et du règlement intérieur. Une première AGE sur ce sujet n'avait pu se tenir le 11 mars 2009, faute d'avoir atteint le quorum.
- La deuxième, ordinaire (AGO), était convoquée avec comme ordre du jour celui de l'AGO du 11 mars 2009, qui n'avait pu se tenir faute d'avoir atteint le quorum.

Ces deux AG ont pu délibérer valablement, sans condition de quorum, avec 186 structures, dont 90 présentes et 96 représentées.

La tribune se compose de Jean-Claude Bénintende, Pascal Cantenot, Thomas Sénac, Pierre Braëms, Jérôme Sorrel, Vincent Danel, Yves Goueslain, Sophie Maurel, et Jean-Louis Franquier de la DRJS Rhône Alpes, représentant le ministère.

Les participants sont accueillis par le président.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE SUR LA MODIFICATION DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Christian Chevalier présente les résultats de ses deux années d'exploration sur le sujet. Les modifications qui ont déjà été approuvées par le comité directeur doivent requérir les voix de 2/3 des présents ou représentés pour être entérinées et le vote porte sur l'intégralité des documents soumis.

Les modifications n'impliquent pas de changement notable pour le licencié mais concernent plutôt la gouvernance. La présentation générale a été améliorée. Les modalités de fonctionnement ont basculé des statuts vers le règlement intérieur. À la demande du ministère, un collège d'organismes conventionnés a été créé (exemple : le syndicat d'initiative de St Hilaire). Le comité directeur compte désormais vingt deux membres plus trois représentants de l'APL.

Une procédure de révocation du comité directeur a été mise en place ; les ligues et comités départementaux du vol libre mis en valeur. Le statut des comités nationaux de discipline a été clarifié, une certaine autonomie est prévue dans leur mode de fonctionnement et leur organisation.

Les modifications portent également sur les quorums et le nombre de pouvoirs par structure.

Le règlement intérieur ne présente pas de grands changements ; il regroupe les modalités de fonctionnement, introduit une charte de bonne conduite et entérine la modernisation des modes de transmission de l'information. Il procède à une clarification partielle des délivrances de licences par type de structure. Les associations peuvent délivrer des licences « pratiquant » et « non-pratiquant », les OBL, des licences élèves uniquement, à l'exception du kite, qui est autorisé à délivrer également des licences « pratiquant kite ». Les organismes à but lucratif doivent signer une charte pour obtenir ou maintenir leur agrément.



Véronique Gensac remercie Christian Chevalier pour le travail accompli et le vote a lieu ; deux scrutateurs sont désignés pour le dépouillement.

Résultat du vote sur la modification des statuts et du règlement intérieur :

Nombre total de voix : 41 492

exprimées : 38 540

Oui : 34 642 voix soit 89,89 %

Non : 3 898 voix soit 10,11 %

Nuls, blancs ou abstentions : 2 752 voix

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – 10 H

Le président, Jean-Claude Bénintende accueille les participants et remercie pour leur présence, le ministère, Air Courtage, l'expert comptable, le commissaire aux comptes et Noël Bertrand, rédacteur en chef de « Vol Libre ».

Vincent Danel, président de la ligue Rhône Alpes, dans laquelle toutes les disciplines sont représentées, se félicite de la période de stabilité traversée par la FFVL. Le représentant du directeur régional Max Gillet se déclare satisfait de l'évolution de l'état d'esprit général, confirmant expérience et maturité au sein de la fédération. La qualité des conseillers techniques est reconnue, aboutissant à une cohésion efficace avec les élus. L'année 2010 s'annonce très riche en matière de réforme du sport à tous les niveaux.

Vote sur le procès verbal des assemblées générales 2008

Les PV des AG du 13 mars 2008 et du 29 mars 2008 ont été approuvés.

Vote à main levée sur proposition du secrétaire général : oui à l'unanimité

Rapport moral du président

Notre bilan d'activité s'enorgueillit d'une première constatation simple mais très significative : **l'augmentation de 5 % par rapport à 2007 du nombre de licenciés à la FFVL**, soit un total de 34 034 sportifs qui nous font confiance.

Nous avons finalement reçu la délégation du ministère pour le delta, le parapente, le cerf-volant, le Kite et le speed-riding.

Nos espaces de pratiques : Notre présence dans les instances à tous les niveaux a permis de faire entendre notre point de vue.

La commission des Assurances a lancé l'appel d'offres pour le contrat 2010 à 2012.

Elle a émis un avis favorable à l'intégration de la FFVL au sein de l'UFEGA.



La communication. Notre magazine Vol Passion se porte bien et le tirage moyen est de 15 000 exemplaires. Nous avons, en fin d'année, offert le numéro 63 de décembre à l'ensemble des licenciés non abonnés. Nous avons aussi mis en place un nouvel outil de diffusion plus réactif : la lettre d'information mensuelle Nouv'Ailes.

En collaboration avec la **commission Informatique**, l'évolution ergonomique et structurelle de notre site Internet est en phase d'aboutissement. Celui-ci doit devenir l'outil majeur de communication et d'échanges de la fédération et jouer un rôle de vitrine au service de son développement.

La licence en ligne fonctionne, 7 000 licenciés l'ont déjà expérimentée et semblent satisfaits ; merci à Kevin Bonnenfant et Fred Escriba.

Nous faisons notre possible en direction des **jeunes** et nous utilisons tous les leviers possibles pour faire connaître nos pratiques : Éduc'en ciel, le BIA, le travail avec l'UNSS.

Malgré les rumeurs qui ont circulé sur la Toile, le **laboratoire fédéral** n'a pas été vendu et n'est pas en phase de l'être ! Ses finances sont toujours équilibrées.

« **AlpEnergie** » (groupe GDF-SUEZ) devient **partenaire** du kite. Ce contrat signé pour une période de 16 mois et une valeur de 108 000 € H.T plus 6 000 € H.T. pour les manches à air, nous permet d'aider de kite dans son développement avec pour but, durant la prochaine olympiade, d'intégrer le haut niveau. La route est encore longue et représente beaucoup de travail.

Commission Médicale : 40 SHN et 25 Espoirs ont fait l'objet cette année du suivi et/ou de la sélection médicale réglementaires.

Par ailleurs dans le bilan 2008, signalons que le règlement médical a été achevé, les procédures simplifiées et unifiées pour tous les licenciés, y compris les handis.

En 2009, il est prévu de poursuivre l'informatisation du suivi des SHN et de l'élargir aux populations spécifiques bénéficiant de dérogations simplifiées ou standard. Nous devons finaliser le système dérogatoire lors de la prise de licence et 2009 sera surtout l'année du début de la refonte du réseau des médecins fédéraux régionaux : réactualisation des listes, nouvelles missions, formation, et forum d'échanges en ligne.

Handi : Des groupes de travail constitués de moniteurs et de bénévoles se sont activés toute l'année au sein d'associations et centres de rééducation. Les projets pour 2009 portent sur le padle board et le catakite. Par ailleurs, les demandes de stages de formation sont en nette augmentation.

Compétition parapente : nouveauté cette année, les débats ont été plus structurés avec l'utilisation d'un forum de discussion sur <http://forums.ffvl.fr>.

Par ailleurs, le logiciel utilisé pour les compétitions a été profondément rénové, intégrant les évolutions techniques des GPS.

Les objectifs pour 2009 portent sur des actions de développement de la pratique féminine.

Les résultats en compétition

Nos deltistes sont au plus haut niveau mondial. Malgré tout, le ministère remet en cause le statut de haut niveau du delta.

En parapente : la vieille garde est solide et la jeunesse pousse. Bravo à tous et à leur entraîneur pour cette dynamique.

Élisa Houdry est championne du monde. Greg Blondeau champion d'Europe Simon Issenhuth champion de France, Jérémie Lager sur le podium des championnats d'Europe et Jean-Marc Caron, le leader incontesté de l'équipe de France, reste très régulier dans les meilleurs sur le circuit « coupe du monde ».



La voltige a vu cette année la consécration comme championne de France de Maéva Giacometti et comme champion de France de Cyril Marck.

En kite, le record historique si convoité par les voileux a été battu par deux kiteurs : Sébastien Cattelan et Alex Caizergues qui est devenu l'homme le plus rapide du monde sur l'eau.

En cerf-volant, la France est première dans toutes les catégories à l'Eurocoupe.

Vie associative. Les clubs ont fait connaître avec conviction, au cours d'une enquête, leurs attentes en matière de développement. Ils sont favorables à la création de liens entre les écoles associatives et professionnelles afin de fidéliser les pratiquants. Ils souhaitent également obtenir un support technique de la fédération quant à certaines démarches administratives et procédures, et sont sensibles à la promotion de leurs diverses actions ainsi qu'à la valorisation du rôle des organes déconcentrés (ligues et CDVL).

Formation. L'action fédérale en matière d'enseignement et de supports pédagogiques est largement reconnue par l'Éducation nationale. La convention avec l'UNSS a été reconduite pour la prochaine olympiade et le nombre des candidats à l'option vol libre au BIA connaît un net essor.

L'implication de la fédération dans la mise en place de la nouvelle filière des diplômes d'État en vol libre reste une priorité et devrait se concrétiser avec la mise en place de la première formation au brevet professionnel JEPS spécialisé vol libre en 2010.

Les activités

- ✚ **Le delta.** C'est l'année des mondiaux de Laragne et l'ensemble du CND (Comité national delta) doit se mobiliser pour un déroulement parfait de cette manifestation et si possible un bon classement de nos pilotes.
- ✚ **Le parapente.** Nous avons mis en place plusieurs stages femmes et jeunes qui ont eu beaucoup de succès et cela nous encourage à poursuivre en 2009. Le rassemblement annuel des moniteurs est devenu un rendez-vous important du calendrier. En 2008 il s'est déroulé à Chamonix, à l'École nationale de ski et d'alpinisme, structure avec laquelle notre collaboration s'est renforcée.
- ✚ **Le speed riding.** Le nombre de plus en plus grand de pratiquants et sa spécificité (ski aux pieds avec une voile d'une surface inférieure à 16 m²) a conduit le ministère dans la voie d'une délégation spécifique. Un gros effort de formation a été fait en direction des actuels BEES parapente et des élèves (élaboration d'un passeport et d'une progression). Il reste, en prenant toutes les précautions nécessaires sur les espaces de pratique, à continuer de faire reconnaître notre compétence. Le speed riding qui est une version innovante du parapente représente à ce jour 19 % des pratiques secondaires déclarées.
- ✚ **Le kite.** La délégation du kite allouée à la FFVL depuis le 19 décembre 2002 a été reconduite par le ministère car c'est bien notre fédération qui a fait tous les efforts de structuration de cette activité en plein essor, et ce, malgré les convoitises exacerbées de la FFV. Il ne nous reste plus qu'à hisser le kite à l'échelle internationale et à lui faire intégrer le haut niveau.



Un stage expérimental de snowkite et de navigation kite solo a été organisé et nous a permis de réaliser le travail pédagogique nécessaire auprès de nos enseignants afin de permettre à nos handicapés d'accéder à cette discipline (le catakite restant la solution la plus adaptée pour l'enseignement vers nos handicapés).

Nous avons participé, avec notre partenaire AlpEnergie, à deux événements importants : le Derby kite de La Baule, et SKM (Snowkite masters) à Serre Chevalier, ce qui nous a permis de promouvoir le kite par le biais de la presse écrite et télévisuelle : TFI, France 2, France 3, Canal plus et Sport plus.

- ✚ **Le cerf-volant.** Hubert Dessaint a été élu président du STACK (association de pilotes européens). Les accords avec l'AKC (Aséan Kite Council) ont permis d'organiser une formation internationale de juges. Un championnat de France mono fil sera organisé en 2009.

Handi-Cerf-Volant. Quatre séances de construction et pilotage pour des handicapés moteurs, cérébraux, myopathes et déficients sensoriels ont été organisées en collaboration avec Handisport de l'Hérault.

Une journée de découverte a été organisée dans les quartiers sensibles en Normandie.

La gestion que nous avons mise en place depuis trois ans et qui a été vérifiée très attentivement par la commission Financière, nous permet de terminer encore un exercice en conformité avec notre prévisionnel et je remercie les commissions pour la rigueur de leur gestion, ainsi que l'équipe du secrétariat.

Vote sur le rapport moral du président :

Nombre total de voix : 41 382

Exprimées : 37 388

Oui : 32682 voix soit 87,41 %

Non : 4 706 voix soit 12,59 %

Nuls, blancs ou abstentions: 3 994 voix

Finances

1. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Total de l'exercice 2008 3 036 348 € soit charges 3 034 071 € + résultat exercice 2 277 €.

Les comptes de l'exercice 2008 se soldent par un résultat net excédentaire de **2 276,69 €**.

2. COTISATIONS FÉDÉRALES

Pour 2009, nous allons proposer un prévisionnel basé sur 1 100 000 € de cotisations fédérales, espérant une stabilité du nombre de licenciés.

Le nombre de licenciés en 2008 s'élève à 34 034 soit une augmentation de 5,2 % par rapport à 2007.



3. SUBVENTION MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (hors aides personnalisées)

À noter la baisse de 11.1% des subventions ministérielles en 2008.

Malgré la diminution de la participation directe du ministère, la FFVL continue à maintenir son action envers les ligues et les sites.

4. POINTS MARQUANTS EN 2008

Malgré un budget prévisionnel déficitaire voté à l'assemblée générale à – 10 029 € puis révisé après l'attribution des subventions ministérielles à – 58 065 €, le bilan 2008 est quasiment à l'équilibre grâce à une augmentation significative du nombre de cotisations encaissées mais aussi grâce à une gestion comptable régulière et un suivi efficace des gestionnaires de lignes budgétaires qui ont respecté leur enveloppe respective.

Cette année, les points marquants sont :

- Mise en place d'un partenariat pour l'activité kite avec AlpEnergie. Ce contrat de 108 000 € HT a été signé pour une période de 16 mois et va contribuer à ce que le kite continue son développement et accède au sport de haut niveau.
- Le laboratoire technique dégage toujours un résultat excédentaire. Comme nous nous y étions engagés en 2005, nous veillons à ce que les comptes soient à minima équilibrés. Cette démarche est la même pour la revue fédérale « Vol Passion » (hors n° spécial de décembre).
- Le placement de trésorerie est toujours rentable avec près de 26 700 € de produits. Les supports financiers choisis sont sûrs et ne comportent pas de risque.
- Les charges structurelles ont été contenues dans un contexte qui est toujours plus difficile.
À noter toutefois que l'équipe du secrétariat va devoir impérativement être renforcée en 2009 en raison des nouvelles contraintes liées à l'accroissement de l'activité.

La commission Financière a effectué trois visites au siège à Nice, portant essentiellement sur le règlement financier, la procédure d'appel d'offres, la comptabilité analytique, les sondages sur les notes de frais, la ventilation des salaires des cadres. L'année 2008 a été marquée par la signature du contrat de partenariat avec AlpEnergie et la diminution des subventions du ministère (- 56 000 €). Les frais généraux sont en augmentation, surtout les frais postaux et la flotte de téléphones portables. Aucune anomalie ni aucun dépassement budgétaire n'ont été constatés.

Intervention de Bruno Ferry Wilzcek qui conteste la centralisation des missions de la fédération au détriment des ligues et des CDVL.



Le rapport financier du trésorier et ceux de la commission Financière et du commissaire aux comptes ont été écoutés. Après explications complémentaires et débat, le rapport financier a été approuvé et quitus a été donné au trésorier.

Nombre total de voix : 41 382

exprimées : 38 567

Oui : 35 534 voix soit 92,14 %

Non : 3 033 voix soit 7,86 %

Nuls, blancs ou abstentions : 2 815 voix

Le bénéfice de l'année est affecté aux réserves.

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, titulaire et suppléant

Le commissaire aux comptes a un mandat légal de 6 ans. IL certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des normes et principes comptables français et qu'il n'y a pas de convention règlementée à la FFVL.

Vote à main levée sur proposition du secrétaire général : oui à l'unanimité

Modifications du règlement financier, suivant document transmis avant l'AG

Après deux années de travail, les modifications qui portent sur la base de 2005 remaniée, ont été approuvées en comité directeur. Sont principalement concernés les ajustements informatiques, les notes de frais et la sauvegarde informatique sous contrat avec un prestataire.

Vote à main levée sur proposition du secrétaire général : oui à l'unanimité

Élections

Élection du comité directeur (2 collèges), renouvelable dans sa totalité.

Collège associatif : le secrétaire général précise que trois candidats se sont désistés et ne seront donc pas pris en considération lors du dépouillement des votes, que leurs noms soient barrés ou non. Il reste donc 23 candidats pour 20 postes. Deux postes sont réservés aux femmes et un au médecin fédéral.

Il a été procédé à la présentation des candidats, puis ont été élus :



Collège associatif : 20 postes à pourvoir – nombre total de voix 35 670

- Kévin BONNENFANT. : 21 080 voix soit 59 % de suffrages favorables.
- Bertrand BURLLOT : 19 990 voix soit 56 % de suffrages favorables.
- Éric WATRIN : 19 970 voix soit 56 % de suffrages favorables.
- François DUCHESNE DE LAMOTTE : 19 920 voix soit 56 % de suffrages favorables.
- Dominique JEAN : 19 730 voix soit 55 % de suffrages favorables.
- Marc LASSALLE. : 19 600 voix soit 55 % de suffrages favorables.
- Véronique GENSAC. : 19 485 voix soit 55 % de suffrages favorables.
- Thomas SÉNAC : 19 355 voix soit 54 % de suffrages favorables.
- Hubert DESSAINT : 19 300 voix soit 54 % de suffrages favorables.
- Jean-Pierre LAME : 19 135 voix soit 54 % de suffrages favorables.
- Jean-François FAUCHIER : 19 070 voix soit 53 % de suffrages favorables.
- Pascal CANTENOT : 18 930 voix soit 53 % de suffrages favorables.
- Vincent LACOUR : 18 720 voix soit 52 % de suffrages favorables.
- Christian CHEVALIER : 18 475 voix soit 52 % de suffrages favorables.
- Cédric ESTIENNE : 17 730 voix soit 50 % de suffrages favorables.
- Rémy KAUFFMANN : 17 555 voix soit 49 % de suffrages favorables.
- Sonia OULDALI : 17 060 voix soit 48 % de suffrages favorables.
- Jérôme SORREL : 16 695 voix soit 47 % de suffrages favorables.
- Jean-Claude BÉNINTENDE : 16 515 voix soit 46 % de suffrages favorables.
- Jean-Philippe BOURDEAUX : 13 395 voix soit 38 % de suffrages favorables.

Un hommage est rendu à Marion Varner (qui ne se représentait pas) pour son dévouement au sein du comité directeur pendant 25 ans. Qu'il en soit remercié !

Collège professionnel : 12 candidats pour 5 postes à pourvoir, dont un poste réservé à une femme.

Nombre total de voix 5 712

- Pierre BRAËMS : 2 151 voix soit 38 % de suffrages favorables.
- Henri PRIEUR : 1 673 voix soit 29 % de suffrages favorables.
- Jérôme FERRERI : 1 673 voix soit 29 % de suffrages favorables.
- Agnès CHAUVIN : 1 668 voix soit 29 % de suffrages favorables.
- Christophe PICHET : 1 634 voix soit 29 % de suffrages favorables.

Jérôme FERRERI proteste contre l'imprécision, selon lui, de l'énoncé des modalités de vote, confusion qui aurait abouti à une incompréhension chez les votants, entraînant l'invalidation d'un certain nombre de bulletins de vote et, par voie de conséquence, une sous-représentation des élus kite.

Proposition du choix d'un président par le comité directeur nouvellement constitué

Un seul candidat : Jean-Claude BÉNINTENDE



Élection du président par l'AG

Nombre total de voix : 41 382

exprimées : 33 597

Oui : 30 579 voix soit 91,02 %

Non : 3 018 voix soit 8,98 %

Nuls, blancs ou abstentions : 7 785 voix

Déclaration de politique générale et budget prévisionnel

→ **Déclaration de politique générale :**

Les grands axes portent sur :

- le maintien de nos fondamentaux : préserver nos espaces de pratique et leur accessibilité à tous, améliorer la sécurité de nos disciplines et usagers ;
- le renforcement et la stabilisation de ce qui a été mis en place : faire fonctionner harmonieusement tous les niveaux de la fédération dans les quatre disciplines majeures qui la composent, développer les passerelles entre nos disciplines, se pencher sur la question des licences, structurer et renforcer la politique du sport de haut niveau en mettant en place le parcours d'excellence sportive, développer des synergies entre le monde associatif et le monde professionnel, améliorer l'accessibilité du vol libre à tous les publics et en particulier aux femmes, aux handicapés et aux jeunes, améliorer la collaboration avec les fédérations cousines, stabiliser le fonctionnement structurel de la fédération et le service aux licenciés, augmenter les ressources de financement autres que les licences et subventions d'État.

Des axes prioritaires par discipline ont également été déclinés.

Vote sur la déclaration de politique générale :

Nombre total de voix : 41 382

Exprimées : 32 611

Oui : 30 850 voix soit 94,6 %

Non : 1 761 voix soit 5,40 %

Nuls, blancs ou abstentions: 8 771 voix



→ **Budget prévisionnel :**

Les produits représentent environ 1 million d'euros auquel il faut rajouter la contribution du partenaire AlpEnergie (108 000 euros) en tenant compte de la baisse de subvention du ministère (-56 000 euros) soit au total environ 3 millions d'euros.

Environ 1 million d'euros de primes d'assurances transitent chaque année par à la fédération, à destination des assureurs.

Les dépenses concernent notamment les salaires et charges sociales, la mise en place de la licence en ligne et les nouveaux chantiers informatiques. Des économies ont été réalisées puisque le comité directeur de Nice a été supprimé.

Le budget prévisionnel est présenté comme déficitaire pour un montant de 64 000 €.

Vote du budget prévisionnel :

Nombre total de voix : 41 382

Exprimées : 29 110

Oui : 26 925 voix soit 92,49 %

Non : 2 185 voix soit 7,51 %

Nuls, blancs ou abstentions : 12 272 voix

Information par la commission des Assurances sur l'appel d'offres du prochain contrat d'assurances, par Gérard Vieux :

La commission a émis un avis favorable quant à l'adhésion de la FFVL à l'UFEGA (Union des fédérations aéronautiques pour la gestion des assurances), laquelle doublerait ainsi le nombre de pratiquants aériens affiliés. Le courtier reste le même (Air Courtage) et la procédure suit son déroulement normal.

L'UFEGA regroupe déjà la FFPLUM (fédération française d'ultra léger motorisé), le RSA (réseau du sport aérien), la FFVV (fédération française de vol à voile) et la FFG (fédération française de giraviation).

Il y a trois assureurs aériens en France : la Réunion aérienne, Axa Corporate et Air Alliance.

Vers le 15 mai 2009, toutes les réponses des compagnies d'assurance devraient être collectées, le choix définitif intervenant avant la fin du mois de juin 2009.

Affaire Castany : un non-lieu a été prononcé dans le procès entre la FFVL et le courtier M. Castany. Le jugement officiel sera communiqué sous peu.



Une question est posée sur l'assurance biplace associatif et l'utilité de l'assurance individuelle accident : cette dernière est facultative mais recommandée en plus de la responsabilité civile car elle permet le règlement rapide des premiers frais.

Une autre question porte sur l'assurance « individuelle journée découverte » qui est prépayée par les clubs et remboursable sous certaines conditions. Elle comprend la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'assistance rapatriement. Elle est cependant à remplir avant utilisation.

Cotisations

Une première proposition prévoit une augmentation générale des tarifs. La deuxième lisse les cotisations vers une harmonisation y compris pour les non-pratiquants.

Le tarif relativement peu élevé de la licence kite, par rapport aux disciplines traditionnelles du vol libre, s'explique par le fait que ce sport bénéficie, comme le parapente à ses débuts, de mesures incitatives destinées à favoriser son développement.

Éric Garnier propose de lancer une licence élève peu coûteuse parallèlement à une licence pratiquant plus chère. Par ailleurs, les différences de coûts en matière d'assurance sont liées aux niveaux de risques différents entre le parapente et le kite. Les deux propositions ont été soumises. La suivante a été retenue pour 2010 :

• Non-volant :	8 €.
• Cerf-volant :	12 €.
• Acrokite :	6 €.
• Kite :	30 €.
• Élève à l'année kite :	20 €.
• Kite jeune – de 18 ans :	15 €.
• Élève groupe jeunes kite :	5 €.
• Volant :	50 €.
• Volant jeune - 21 ans :	29 €.
• Élève à l'année delta / parapente :	32 €.
• Élève 7 jours delta / parapente :	22 €.
• Élève groupe jeunes delta / parapente :	10 €.
• Compétiteur delta / parapente / kite :	7 €.
• Compétiteur cerf volant :	15 €.

Vote sur les cotisations 2010 :

Nombre total de voix : 41 382

Exprimées : 26 361

Proposition 1 : 7 907 voix soit 30 % des voix exprimées

Proposition 2 : 18 454 voix soit 70,00 % des voix exprimées



Nuls, blancs ou abstentions : 15 021 voix

La proposition 2 est donc retenue.

Transactions sur les terrains fédéraux

Vote de l'A.G. donnant mandat au bureau directeur pour concrétiser une transaction d'échange de terrains en Haute Normandie selon le schéma présenté :

Vote à main levée sur proposition du secrétaire général : oui à l'unanimité

Interventions diverses

Thomas Sénac

→ Signature le 17 mars 2009 à Paris d'une convention pour une durée d'un an entre la FFVL et la LPO, sur la protection de la nature et la sauvegarde de l'environnement. Une vigilance active reste cependant de mise sur les interdictions de vol systématiques. Des relais locaux seront amplifiés au niveau national grâce à deux cadres techniques : Stéphane Vieilledent et Gérard Delacote. Il reste à développer des études sur la cohabitation possible entre le kite et la Ligue pour la protection des oiseaux ; des actions positives sont en cours avec le Conservatoire du Littoral.

→ Mise à disposition de panneaux « site » autocollants et résistants à la lumière, pour les sites affiliés à la FFVL, suivant procédure établie.

→ Distribution de manches à air, via les ligues et CDVL.

François Duchesne de Lamotte

→ Informatisation de la commission Médicale.

→ Renfort du suivi des sportifs de haut niveau.

→ Mise en place de conseils aux organisateurs d'épreuves.

Véronique Gensac

→ La revue « Vol Passion » est ouverte aux rédacteurs potentiels du vol libre qui peuvent soumettre leurs sujets d'intérêt général en vue d'une publication. Les clubs sont invités à faire part de toute expérience qui pourrait être utile à d'autres ainsi qu'à la promotion de nos activités.

Éric Watrin

→ Le KUD (Kite Unss Dunkerque) recherche un encadrement pour les élèves du secondaire à Dunkerque.

Après des remerciements à la DTN et au secrétariat, la séance est levée à 17 H.